

Groupe de la CEEAC

Les activités Prioritaires en terme de renforcement de capacités requises pour la délivrance des produits de l'apicultures et les services y relatifs

- 1- La conduite de la récolte des produits de la ruche
- 2- La conduite des activités post-récolte (extraction, maturation, conditionnement, stockage, contrôle)

Les priorités en terme de développement des normes

18- Le miel

3- Extraction du miel

1- Cire brute et raffinée

7- Mise au norme des unités de production de miel

17- Exigences techniques des mielleries

20- Services de pollinisation des abeilles (directives et prérequis)

21- Certification du miel organique

22- Venin, propolis, pollen et venin d'abeille

23- Gelée royale

13- Fumigation

14- Extraction solaire de la cire

15- Kit de l'apiculteur

Quels sont les services techniques
requis pour assurer la qualité des
produits en apiculture

- 4 – Formation sur la gestion post-récolte des produits de la ruche (processus, contrôle)
- 2- Formation sur l'apiculture scientifique
Apiculture scientifique (exigences techniques, contenu des curricula)
- 1- Formation initiale basique en apiculture
(biosécurité et gestion environnementale)

- **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**